

Commission orientations

PNGMDR 2022-2026

Avis circonstancié n°2026-02

Paris, le 24/03/2026

Objet de l'avis : Avis de la Commission orientations sur les actions éthiques du PNGMDR 2022-2026 et recommandations en vue du prochain Plan

I. Contexte de l'avis

Il est demandé à la Commission orientations de se prononcer sur les réalisations du Plan actuel dans le cadre des deux actions dédiées aux enjeux éthiques. Ces deux actions, associées aux enjeux transversaux, ont été inédites pour la plupart des membres de la gouvernance. En effet, l'exercice demandait aux parties prenantes de mener un travail d'appréciation « philosophique et éthique » dans la gestion des matières et des déchets radioactifs.

La première action dite « Éthique.1 » devait « mettre en lumière les questions éthiques dans la gouvernance des matières et des déchets radioactifs ». Elle a donné lieu à un rapport indépendant, proposé par Denis Varaschin, Président honoraire de l'université de Savoie Mont-Blanc. Sur ces fondements, la seconde action dite « Éthique.2 », qui visait à « mettre en œuvre un exercice d'appréciation philosophique et éthique des questions que pose la gestion des matières et des déchets radioactifs », a été confiée à un collège académique sous la Présidence de Denis Varaschin.

Les deux rapports font état de « consensus observés », de « dissensus observés », de « sujets effleurés », d'une restitution des rencontres avec la « génération de la relève » (formulation à revoir) et des observations et recommandations du Collège académique.

Ce rapport a conduit le Collège à émettre les observations préliminaires suivantes :

- Un intérêt indéniable pour cette approche philosophique et éthique, susceptible de faire émerger des pistes d'amélioration du dialogue et de renforcement de la confiance ;
- Une approche exigeante qui nécessite une forte implication et ne favorise pas nécessairement l'inclusion du plus grand nombre, s'agissant d'un domaine très technique investi principalement par des experts, dans un contexte public et médiatique *a priori* controversé ;
- La nécessité de préciser quelques notions (« irréversibilité », « génération », « génération de la relève », « générations du futur ») et de ne pas en laisser d'autre de côté (les « matières radioactives », le « vivant », les « territoires », les « responsabilités » et les « coûts », la « réversibilité » et la « récupérabilité » ...) ;
- Le champ de la réflexion (« filière » versus « déchets » nucléaires), la nature et le rôle des experts, l'appréciation des risques, de la confiance et de la transparence, la temporalité des questions nucléaires et des processus de concertation et de décision les concernant, constituent les principaux sujets de dissensus ;

- L'expression des jeunes générations, d'une association à ce processus, d'une forte sensibilité aux changements du monde mais aussi d'un grand pragmatisme et d'une humilité à s'exprimer pour les générations futures ;
- Le caractère générique de cette première réflexion, qui mériterait d'être ciblée sur des concepts et actions du PNGMDR dans son ensemble – pas uniquement le projet Cigéo – et la définition de solutions concrètes. Les participants se sont en particulier interrogés sur les moyens à y consacrer et sur la prise en compte de ces réflexions dans des processus de décision insuffisamment explicites pour certain ;

Plus précisément, des recommandations ont été faites par le Collège, à savoir :

- Pérenniser l'approche propre au PNGMDR entamée en 2025, en capitalisant le travail réalisé ;
- Adapter dès 2027 la composition du collège académique, dans un objectif d'« éthique appliquée » en l'élargissant à d'autres disciplines et à des acteurs profanes, en optimisant l'articulation avec les concertations publiques, et en appelant l'attention de ses membres sur l'investissement nécessaire dans la durée.
- Associer les salariés du secteur ;
- Réaliser le travail d'écoute et de dialogue sur deux années, et non une seule, et varier les formats, avec notamment une séance d'étude de cas permettant de faire vivre la relation entre savoir académique et action de terrain, et aussi de lier analyses technico-économique et éthique ;
- En corollaire, disposer de moyens permettant d'aller plus loin dans les résultats obtenus et leur diffusion ;
- Choisir quelques problématiques prioritaires issues des discussions de ce PNGMDR : prise de décision, emboîtement spatial et temporel des activités, dignité et humanité, gouvernance, information... Pour tous ces sujets, l'enjeu principal est de proposer des solutions pour concilier les analyses technico-économiques et éthiques et pour qu'elles s'enrichissent mutuellement.

II. Avis et recommandations de la Commission orientations

Conformément au Plan 2022-2026, les membres de la Commission orientations s'accordent à penser que la gestion des matières et des déchets radioactifs pose des questions éthiques au regard de la durée de vie de certaines substances qu'ils contiennent¹, sous l'angle de la responsabilité des générations ayant recours à l'énergie nucléaire à l'égard des générations futures, sous l'angle de l'approche éthique des risques ou sous l'angle de la question de la confiance que le public accorde aux acteurs du secteur.

Mettre en perspective ces enjeux éthiques dans une approche systémique visant à appréhender les enjeux dans leur globalité et en tenant compte des interactions entre les différentes dimensions impliquées, temporelles et territoriales, aura été un exercice complexe, comme l'ont rappelé les membres du Collège académique du CEDEE ainsi que plusieurs membres de la CO.

L'ensemble des membres de la Commission orientations ont néanmoins salué le travail mené par le Collège académique tout en soulignant le caractère inédit de l'exercice, en conscience des limites de ce premier exercice. En effet, les actions dédiées à l'éthique du Plan 2022-2026 auront été lancées tardivement – fin 2024 – tandis que les réunions du CEDEE auront été somme toute limitées, dans leur nombre et leur temporalité.

¹ Au même titre que l'ensemble des substances toxiques chimiques. À noter que certains polluants chimiques sont éternels (ex. PFAS), là où les déchets radioactifs ont une activité qui décroît dans le temps.

L'exercice d'appréciation « philosophique et éthique » mériterait d'être poursuivi, tout en étant mieux spécifié et défini, dans le prochain Plan, en tirant profit des travaux antérieurs sur les notions discutées au-delà de leur définition légale, et de bénéficier d'un temps de travail plus conséquent, notamment pour approfondir des situations concrètes au prisme de ces enjeux philosophiques et éthiques. La discussion a notamment fait ressortir quelques sujets d'intérêt : la représentativité des acteurs dans les instances collégiales, le statut des données et des informations, la « réversibilité » et la « récupérabilité », le processus de décision sans oublier le rôle du pouvoir judiciaire.

La majorité des parties prenantes s'accordent sur la poursuite de l'exercice.

De même, une majorité se dégage pour apprécier cet exercice comme un moyen intéressant et *a priori* efficace pour raccrocher des publics, notamment issus de la société civile, plus divers. En effet, le CEDEE aura permis de sortir des débats technico-économiques dominants dans le cadre du PNGMDR et de créer un lien avec de nouvelles parties prenantes (étudiants, universités...).

Recommandations :

R.0 : Rédiger une synthèse de l'ensemble des travaux tenus en matière d'éthique appliquée aux matières et aux déchets nucléaires tenant compte des débats parlementaires de ces dernières décennies.

R.1 : Poursuivre les travaux engagés dans le cadre du CEDEE dès le début du Plan 2027-2031 avec un collège académique recentré.

R.2 : Poursuivre les efforts d'inclusion de nouveaux publics (étudiants, universités, think tank...).

R.3 : Définir un calendrier de travail précis pour le prochain Plan, en s'attachant à choisir un nombre limité de thématiques opérationnelles, en lien avec les thématiques prioritaires du Plan, telles que :

- La gestion des déchets FA-VL, dans le prolongement des premiers travaux déjà conduits ;
- La mise en perspective des risques liés aux matières et aux déchets radioactifs et les risques climatiques à court, moyen et long termes ;
- La prise en compte des générations futures et par exemple sa traduction dans les taux d'actualisation utilisés pour le calcul des provisions constituées au titre de la gestion des déchets radioactifs ;
- La communication et l'accès à l'information autour des matières et déchets nucléaires ;
- La problématique de l'équité territoriale ;
- La question de la proportionnalité aux enjeux dans les solutions de gestion.

Références :

- Rapport du CEDEE (GT Ethique), sous la présidence de Denis Varaschin, dans le cadre du 5^e PNGMDR